



## Assemblée Générale 2022... HOLNON 4 FÉVRIER 2023



🗨️ *la fiche du Challenge de France pour cette assemblée tient lieu de fiche de présence... Elle est jointe en annexe...*

### 👉 **Accueil des participants...**

Armando **SANNA**, le Président du **VC VERMAND** prononce un discours d'accueil suivi de celui du Maire d'**HOLNON**, Monsieur Florent **RISBOURG**...

Le Président remercie l'ensemble des participants qui ont fait l'effort de se déplacer aujourd'hui dans cette belle salle de l'Espace culturel charles POETTE, ici à HOLNON...

Il salue la présence de Monsieur **CAMUS**, Président du Comité Olympique et sportif de l'Aisne... Il présente les excuses de **Madame Colette BIÉRIOT**, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge des Sports, qui n'a pu se déplacer pour assister à nos travaux, prise par d'autres engagements...

Il remercie la présence de Madame Claude-Hélène **YVARD-GUERMONPREZ**, secrétaire générale de la FFVélo et Monsieur Francis **BOULAS**, Président du Comité Régional qui sont en route pour nous rejoindre d'ici quelques minutes...

Cette assemblée se déroule le même jour que celle du Comité Régional afin de réduire les coûts de déplacements des participants Axonais...

... Remerciements à Armando **SANNA**, Président du club cyclo de VERMAND, qui est la cheville ouvrière de cette journée...

... Remerciements aux représentants des clubs cyclotouristes du département, et à leurs adhérents, qui ont fait le déplacement, parfois lointain, pour ce moment de rencontre, mais aussi de dialogue...

## ↳ Rapport moral et d'activités...

Les comptes-rendus d'activités du Comité se suivent et se ressemblent...

### .Séjour amical départemental...

Le Comité départemental de cyclotourisme de l'Aisne a organisé son **séjour amical** à **TREGUNC** (Bretagne sud) du **dimanche 29 mai au dimanche 5 juin 2022**.

*«...Initialement 17 personnes étaient partantes pour ce séjour. Malheureusement quelques défections se sont produites dues à des problèmes médicaux, ou des empêchements pour raisons familiales...*

*Malgré cela nous nous sommes retrouvés à 12 personnes sur place, les participants effectuant le déplacement par leur moyen personnel...*

*Au menu de ce séjour, nous avons pu organiser des randonnées cyclos, des randonnées pédestres pour certains, et nous avons pu tous ensemble visiter cette superbe région, le tout dans la convivialité et la bonne humeur...*

*La météo a été favorable dans l'ensemble, soleil et douce chaleur étaient au rendez-vous...*

*L'ensemble des participants a été enchanté par ce séjour, et a apprécié la qualité de l'hébergement...»* *Compte-rendu de Bernard REBOURS, organisateur...*

Le coût du séjour s'est monté à **5 454** euros. La participation du Comité a été de **600** euros, celle des cyclos de **4 854** euros... Le coût individuel du séjour s'est donc monté à **454,50** euros...

Rendez vous est pris pour 2023, dans une autre région, l'Alsace, au VVF d'OBERNAL...

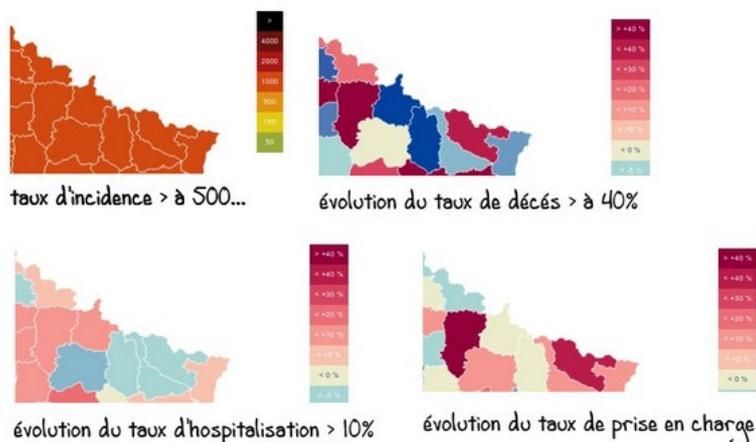


### .Autres activités du Comité...

Il avait été prévu cette année encore d'organiser les manifestations traditionnelles du Comité, comme la «Balade des Roses» ou «la concentration départementale»... Mais cette année encore nous n'avons pas cru bon de solliciter les clubs pour prendre en charge ces manifestations... Nous avons considéré que lors de cette année de reprise, ils avaient largement de quoi faire avec l'organisation de leur propre randonnée... d'autant que lors des premiers mois de l'année, la vague de Covid 19 n'avait pas décré... J'en avais d'ailleurs informé les adhérents dans la lettre d'Avril 2022...

## Et le COVID dans tout ça ?...

Plus aucun responsable de notre pays, pas plus que les médias nationaux n'en parlent... On pourrait croire qu'il a disparu... Détrompez vous ! Il continue à sévir, et notamment dans l'Aisne, où tous les indicateurs ou presque sont encore dans le rouge... Voici les derniers indices issus de Covidtracker :



*Extrait de la lettre d'Avril 2022, aux cyclos de l'Aisne...*

Il y a aussi les activités administratives, le Comité étant le relais fédéral avec toutes les institutions départementales...

En voici quelques-unes...

avec le **Conseil Départemental**...

### **Demandes de subvention...**

Le Conseil Départemental finance le fonctionnement des Comités, mais aussi des clubs...

Il subventionne également les équipements...

La procédure de demande est centralisée au niveau du comité qui est chargé de valider les demandes... Rassurez-vous, aucune demande n'a fait l'objet d'avis défavorable de ma part, ou alors il y a bien longtemps, je crois, pour un club qui ne s'était inscrit à la fédération que pour pouvoir bénéficier de la subvention d'équipement du Conseil Départemental...

**En 2022**

**Aide au comité: 1 141 euros...**

**Aide aux clubs: 3 458 euros...**

Avec le **Comité Départemental Olympique et Sportif**...

Malgré le fait que le cyclotourisme ne soit pas un sport Olympique, le cyclotourisme a entièrement sa place dans le mouvement olympique en tant que sport de pleine nature propice à l'épanouissement de l'individu...

Le CDOS œuvre activement pour la vie associative : formation des bénévoles, gestion du personnel associatif salarié, actions pour le sport-santé.

Nous avons écouté l'intervention de Mr Calmus, président du CDOS. Qui a décliné les nombreux projet du département concernant les JO 2024 :

travailler sur les valeurs olympiques à l'occasion du passage de la flamme...

recenser et aider les différentes manifestations des différentes disciplines sportives concernant cet événement...

Créer l'événement «Tous les chemins de l'espoir mènent au sport»: associer le Chemin des Dames et le parc du centre avesnois Thiérache.

Accéder au sport pour tous, surtout en milieu rural.

\_avec la **Fédération** et le **Comité Régional**...

Le **Comité**, bien souvent fait le lien entre les instances fédérales et les clubs... Pour tout un tas de choses d'ailleurs...

Les missions qu'il assume (ou devrait assumer):

\_ *éducation jeunes...*

\_ *animation féminines...*

\_ *promotion tourisme...*

\_ *vélo tout-terrain...*

\_ *développement durable...*

\_ *communication*

\_ *formation... animateur, initiateur, moniteur, instructeur...*

\_ *le développement de la sécurité des adhérents...*

Ces missions sont assurées en coordination étroite avec les niveaux régional et national. Nous aurons l'occasion de traiter le niveau régional cet après-midi, au cours de l'assemblée régionale...

Au niveau National, le Président de chaque Comité est invité au congrès National de la FFVélo... Cette année, c'était à Niort les 9 et 10 Décembre...

La réflexion de notre Présidente Martine CANOT, reprise d'un écrit de Jacques VICART, résume assez bien l'état d'esprit de ce congrès :

*«Nos sociétés de cyclotourisme ne sont pas des établissements qui font du commerce; elles n'ont rien à vendre. Elles ont seulement pour but de défendre des intérêts communs et d'offrir des services qui ne sont pas obligatoirement des prestations en nature à chacun de leurs membres.»*

### **.Administration interne du Comité...**

Le Covid a été très actif aussi en 2023... De ce fait, le Président a pris la responsabilité de ne pas réunir le Comité... La seule réunion de l'année a eu lieu le **16 Novembre 2022**, en vue de préparer l'Assemblée Générale d'aujourd'hui...

### **•Gestion des randonnées permanentes inscrites au répertoire de la fédération...**

Le Comité gère deux randonnées permanentes :

\_la Randonnée du chemin des Dames, randonnée qui a été créée dans le cadre du Centenaire de la grande guerre...

\_le Tour de l'Aisne, randonnée au long cours créée par notre **ami ... MOREAU en ...**, qui englobe les 6 sites BPF du département.

Peu d'homologations cette année, 2 pour le chemin des Dames, une pour le Tour de l'Aisne...

### **•Gestion du site départemental et de la lettre aux adhérents de l'Aisne...**

Le Président gère un site départemental qui n'est pas construit sur le modèle du site fédéral, mais écrit directement en langage informatique...

Concernant la lettre d'information, celle-ci est distribuée aux adhérents qui ont un e-mail: quid de ceux qui n'ont pas d'adresse électronique ?...

## Bilan financier 2022...



**FFVélo**

**Codep 02**

**Hauts de France**

### **Compte de trésorerie**

	2021	2022
Caisse	- €	- €
Compte dépôt à vue	8 916,45 €	3 056,63 €
Compte sur livret	3 119,75 €	8 119,75 €
Reste à réaliser (séjour amical)		
	12 036,20 €	11 176,38 €
Variation N-1/N		- 859,82 €



**FFVélo**

**Codep 02**

**Hauts de France**

**Bilan financier 2022**

Dépenses			Recettes		
		réalisé			réalisé
60	Achats	362,60 €	70	Participation adhérents	4 552,50 €
601	Matériel balisage	309,60 €	706	Séjour Semur en Auxois	4 260,90 €
602	Matériel sanitaire		708	matériel pour randonnées	220,60 €
603	Frais d'obsèque	53,00 €	709	Inscriptions RP	71,00 €
61.62	Achats Services extérieurs	5 585,72 €	74	Subventions	2 141,00 €
611	Frais de secrétariat	59,68 €	741	Ristournes FFVélos	1 000,00 €
622	Séjour Trégunc	5 447,08 €	742	Subvention Départementale	1 141,00 €
627	Frais bancaires	78,96 €			
63	Impôts et taxes	0,00 €	75	Gestion courante	0,00 €
64	charges de personnel	0,00 €	76	Produits financiers	0,00 €
65	Gestion courante	1 605,00 €	761	Intérêts livret d'épargne	
656	Frais de déplacement	180,00 €	77	Produits exceptionnels	0,00 €
657	participation licences jeunes	40,00 €			
658	Cotisation CDOS	65,00 €			
659	aide aux randonnées	1 320,00 €			
66	Charges financières	0,00 €	78	Amortissements & provisions	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	789	reprise sur exercices antérieurs	
68	Amortissements, provisions	0,00 €	79	Transferts de charge	0,00 €
		<b>7 553,32 €</b>			
		7 553,32 €			
					<b>6 693,50 €</b>
				Excédent ou déficit N	<b>-859,82 €</b>

**Les comptes ont été visés par Mr Jacky EMERY, vérificateur aux comptes, qui n'a constaté aucune anomalie et certifie la bonne tenue des comptes 2022 du Comité.**

# Budget prévisionnel...

prévisionnel



**FFVélo**

**Codep 02**

**Hauts de France**

## Budget prévisionnel 2023

Dépenses			Recettes		
		réalisé			réalisé
60	<b>Achats</b>	650,00 €	70	<b>Participation adhérents</b>	7 250,00 €
601	Matériel balisage (bombes)	400,00 €	706	Séjours départementaux	7 000,00 €
602	Matériel sanitaire	200,00 €	708	matériel pour randonnées	200,00 €
603	Achats divers	50,00 €	709	Inscriptions RP	50,00 €
61.62	<b>Achats Services extérieurs</b>	10 530,00 €	74	<b>Subventions</b>	2 400,00 €
611	Frais de secrétariat	50,00 €	741	Ristournes FFVélos	1 200,00 €
622	Séjours départementaux	10 000,00 €	742	Subvention Départementale	1 200,00 €
623	Frais de formation	400,00 €			
627	Frais bancaires	80,00 €			
63	<b>Impôts et taxes</b>	0,00 €	75	<b>Gestion courante</b>	0,00 €
64	<b>charges de personnel</b>	0,00 €	76	<b>Produits financiers</b>	30,00 €
			761	Intérêts livret d'épargne	30,00 €
65	<b>Gestion courante</b>	1 670,00 €	77	<b>Produits exceptionnels</b>	0,00 €
656	Frais de déplacement	200,00 €			
657	participation licences jeunes	100,00 €			
658	Cotisation CDOS	70,00 €			
659	aide aux randonnées	1 500,00 €			
66	<b>Charges financières</b>	0,00 €	78	<b>Amortissements &amp; provisions</b>	3 270,00 €
			789	reprise sur exercices antérieurs	3 270,00 €
67	<b>Charges exceptionnelles</b>	0,00 €	79	<b>Transferts de charge</b>	0,00 €
68	<b>Amortissements, provisions</b>	0,00 €			
		<b>12 950,00 €</b>			<b>12 950,00 €</b>
					<b>Excédent ou déficit N 0,00 €</b>

**Les rapports moral, d'activités et financier sont approuvés à l'unanimité...**

## ↳ Bilan sécurité pour l'année 2022... par Francis TANGUY

### **.Assurance.**

\_ Il est conseillé aux clubs de ne pas proposer l'option Mini Braquet qui prive le licencié de la prise en charge du rapatriement.

\_ Si un gendarme ne peut pas vous retirer des points sur votre permis, n'oublions pas qu'un juge peut, en cas d'infraction grave, vous le retirer.

\_ L'amende pour absence de dispositifs de sécurité obligatoires sur un vélo est de 11 € pour objets manquants.

\_ Le port du gilet jaune est obligatoire en cas de pluie, de brouillard et la nuit.

\_ En agglomération, prévoir un espace d'au moins 50 cm pour éviter l'ouverture impromptue des portières de voitures.

Dans la revue Cyclotourisme de novembre, il a été rappelé

### **qu'en cas d'orages:**

\_ Éviter les regroupements.

\_ éviter tout contact avec du métal.

\_ retirer les chaussures si cales métalliques.

\_ rester loin de l'eau (lac, mare et flaque).

\_ rester à l'abri jusqu'à ce que l'orage soit passé.

\_ attendre 15 mn après le dernier coup de tonnerre.

\_ ne pas courir.

\_ ne pas voyager pendant un orage violent.

\_ la foudre peut tomber 2 fois au même endroit.

\_ les éclairs peuvent venir également du sol.

\_ toucher une personne atteinte par la foudre ne représente aucun risque.

\_ les batteries électriques des vélos représentent un réel danger et augmentent le risque.

### **Rappels.**

Ci-dessous la phrase qui doit être inscrite sur chaque bulletin d'inscription afin de couvrir les organisateurs en cas de non-respect par un participant des règlements fédéraux et de la randonnée. Ce bulletin d'inscription doit être signé par chaque inscrit même les licenciés FFCT.

*«J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance des difficultés du parcours que j'ai choisi et des consignes de sécurité.»*

**Option A:** Certains clubs ne souscrivent pas l'option A du contrat d'assurance fédéral (35 € par an). Mis à part certains clubs qui sont ^peut-être en «sommeil» et qui n'accueilleraient donc aucun nouvel adhérent, cette situation est particulièrement anormale et dangereuse. Elle expose en effet le club et son président (sur ses deniers personnels) au risque d'être condamné à indemniser la victime d'un accident causé par un pratiquant non licencié lors d'une activité du club.

### **Batterie du VAE.**

#### **Les éléments d'optimisation de la batterie:**

Le poids du pilote: cette donnée a une incidence réelle sur la consommation de la batterie.

La pression des pneus: c'est un aspect souvent négligé, mais qui a un impact sur la consommation, une pression trop basse des pneus peut faire perdre jusqu'à 30 % d'autonomie sur un parcours! Respecter les indications de pression inscrites sur le pneu.

Les conditions météo et notamment le vent.

### **Le type de terrain:**

\_le dénivelé et la topographie du parcours vont avoir une incidence réelle sur la consommation du vélo. Plus les montées sont nombreuses plus l'assistance sur vélo sera sollicitée.

\_Pour vous donner une idée, 1 Ah permet de parcourir environ 4 km, soit une trentaine de kms en moyenne pour une batterie 8 Ah par exemple. Vos apports physiques à l'entraînement du VAE permettront également d'allonger la durée de parcours pour la batterie.

\_pédalez un peu plus fort en montée et au démarrage, changez votre braquet pour redémarrer plus en souplesse.

### **Précaution de stockage:**

\_Dans l'idéal, veillez à stocker votre batterie au lithium-ion dans un endroit tempéré entre 5° et 25°. Les températures extrêmes n'endommageront pas votre batterie mais il est préférable d'éviter le plus possible, car en-dessous de 5° C, les performances peuvent être impactées.

\_Enlevez la batterie de votre VAE en cas d'inutilisation prolongée.

### **Nettoyage:**

\_Pour nettoyer une batterie de VAE, utilisez un chiffon humide. Evitez en tout temps de poser la batterie sur des surfaces sales, grasses ou poussiéreuses, au sol ou dans du sable. En particulier, évitez que les connecteurs de la batterie ne se salissent. Si cela se produit, nettoyez les connecteurs avec un linge délicat en prenant soin d'enlever toute trace de poussière ou de sable. En aucun cas, ne reconnectez une batterie dont les points de connexion sont souillés.

\_Ne nettoyez jamais votre batterie avec un jet d'eau et enlevez la batterie du vélo si vous le rincez à grande eau. Pas de nettoyeur haute pression même pour le vélo traditionnel, batterie et les parties mécaniques n'apprécient pas du tout.

En cas de choc important : vous laissez tomber la batterie sur le sol ou lors d'une chute ou d'un crash :

\_Vérifiez l'absence de détérioration ou d'une déformation de la batterie. En cas de défaut, ne la chargez pas.

\_Ne pas charger la batterie sur une surface inflammable telle que de la moquette, du parquet ou autre. Chargez la batterie sur une surface résistante à la chaleur et non-conductrice de courant afin de prévenir tout dommage lié à un court-circuit ou à un éventuel problème de charge.

\_Ne pas charger à proximité de matières inflammables, liquides ou solides, meubles en bois...

\_Ne jamais charger une batterie gonflée, qui a coulé ou endommagée.

\_Ne jamais recharger une batterie chaude ou immédiatement après son utilisation ; la laisser refroidir avant de recharger.

\_Si vous détectez une élévation de la température, c'est anormal ! stoppez tout !

Faites attention au branchement de votre batterie vélo élec trique : branchez d'abord le chargeur à la prise murale puis branchez la batterie au chargeur. Ça évite d'endommager la batterie.

## **Statistiques.**

En 2021, 226 cyclistes tués : 39 de plus qu'en 2019 et 48 de plus qu'en 2020. En 2022, 244 tués.

Dans l'Aisne 9 accidents en Vélo Route dont 1 grave : 3 avec chiens, 1 refus de priorité, 1 sortie groupe, 4 seuls. Ci-joint note concernant la déclaration d'accident

## ↳ Question diverses.

**Claudie REBOURS** intervient pour dire que suite à la dernière réunion du CODEP en novembre, le président de Morcourt se porte volontaire pour organiser un Week end axonais pour tous les licenciés. Celui-ci devrait avoir lieu sur Gauchy, les 7 et 8 juillet 2023. Un devis est en cours.

**Sylvie GORLET** regrette de ne pas voir d'école de Cyclotourisme dans le département alors que nous pourrions nous impliquer un peu plus dans les associations.

**Francis BOULAS**, spécialiste dans la région, demande qu'on le contacte pour tout projet. Il est plus facile actuellement de créer des écoles françaises de vélo (nouvelle appellation) car il n'y a plus besoin de formateur.

Pour Claude-Hélène YVARD, c'est à nous de pousser les portes, d'être en partenariat avec l'Éducation Nationale pour entrer dans les écoles et ainsi peuvent entraîner le licenciement d'élèves ou d'enseignants motivés pour la pratique...

Toutefois, il faut savoir distinguer rouler à vélo dans une école et rouler dans un club.

Une École de vélo demande à ce que nous soyons présents tous les mercredis. C'est très prenant mais peut être un tremplin entrer dans la pratique du cyclotourisme.

**Jean-Marc LEFEVRE** ne comprend pas pourquoi vouloir créer un Comité Aisne-Oise-Somme. Pour lui c'est mission impossible.

Il lui est répondu que ce serait une solution à la baisse des bénévoles candidats aux fonctions de responsables de comités. Il y a pénurie de volontaires, c'est d'ailleurs pourquoi, le Président du Comité invite les représentants des clubs (non élus) aux différentes réunions du Comité. Comment faire pour avoir de nouveaux bénévoles ? Un comité Picardie étoffé correctement couvrirait l'ensemble des missions départementales sur le territoire géographique. Pour exemple il a été créé un Comité Alsace qui réunit deux départements Haut-Rhin et Bas-Rhin.

Pour **Alain LAPIERRE** ce devrait être faisable. Il est tout à fait d'accord pour ce projet. Même les 3 départements réunis, nous ne serons pas encore en nombre par rapport au Nord et Pas de Calais. Mais c'est une négociation longue et difficile et il y aura problème pour les subventions départementales...

**Jean-Marc LEFEVRE** juge les participations aux randonnées un peu chères...

Pour **Armando SANNA**, cela ne semble pas excessif et le club ne doit pas perdre d'argent. Il faut penser au travail que cela représente et à l'implication des bénévoles mérite récompense.

Pourrait-on uniformiser les tarifs par décision du Comité ?... Un règlement intérieur existe, qui dans son article 10 stipule qu'il faut une différence entre le tarif licencié et non licencié égale à ... **10 francs...** Cet article devra donc être réécrit dans les prochaines années...

Pour **Francis BOULAS**, la différence des 2 € couvre l'assurance des non licenciés...

**Jean-Marc LEFEVRE** fustige la publicité sur les maillots. Si le club s'engage sur les valeurs de la Fédération, il ne doit pas porter de publicité.

Le mécénat des entreprises ne doit pas être suivi d'un flockage sur les maillots mais peut se trouver sur des maillots des organisateurs le jour de leur rando.

Cependant, de nombreux clubs dans le Nord ont des maillots flockés. Il y aurait donc deux poids, deux mesures ?...

*L'Assemblée Générale s'est terminée par le pot de l'amitié offert par le CODEP 02.*

**CHALLENGE DE FRANCE 2023****Assemblée générale Coreg ou Comité départemental****Nom de la Structure : Comité Départemental de l'Aisne.****Date et lieu de l'AG : le Samedi 4 Février 2023 à HOLNON.**

Valeur du point de la manifestation :

**5**

<b>N°du Club</b>	<b>Nom du Club</b>	<b>Total des points</b>
743	VELO CLUB ST QUENTINOIS CYCLO	<b>5</b>
2103	CLUB CYCLOTOURISTE DU TARDENOIS	<b>5</b>
2504	CS CYCLO CHATEAU THIERRY	<b>5</b>
2562	LA ROUE D OR GUIARDE	<b>5</b>
2921	CYCLO GUIGNICOURT ENVIRONS	<b>ABSENT</b>
3180	ASSOC CHAUNOISE CYCLO	<b>5</b>
3346	CYCLORIGNYQUOIS	
3510	UNION CYCLO MARLOISE	
3763	A DES C ST QUENTINOIS	<b>5</b>
3919	ASPTT ST QUENTIN CYCLO ET VTT	<b>5</b>
4069	CYCLOS RANDONNEURS CREPY 02	<b>5</b>
4336	ENTENTE CYCLO MORCOURT	<b>5</b>
6477	VELO CLUB DU VERMANDOIS	<b>5</b>
7372	CYCLO CLUB DE VILLERS COTTERETS	<b>ABSENT</b>
7446	UCVT LE TIOT VELO	<b>5</b>
7521	EC VALLEE DE L AISNE	<b>ABSENT</b>
7917	AMICALE CYCLOTOURISTE HIRSONNAISE	<b>5</b>
08252	ROUE LIBRE DE PASLY	<b>ABSENT</b>
	Représentant membres individuels	<b>5</b>

**Nombre de clubs participants :****13**

Fiche à retourner dès la clôture de la manifestation à :  
Jean-Marie ROGEZ Délégué fédéral au Challenge de France  
[challenge-de-france@ffct.org](mailto:challenge-de-france@ffct.org)